

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances et affaires générales »

Conseil municipal du 8 juin 2015
Séance du 1^{er} juin 2015

8 Piscine Municipale - aide départementale pour la fréquentation par les scolaires

Étaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes OYONO, CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, ATAKAYA, Mmes GOMES-NASCIMENTO, MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, MEHADJI, SAVAS, DHOURY, MM. BOUKHACHBA, MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Étaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. RIFI SAIDI

Pouvoir à :

M. BOULHAMANE

Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à :

M. FREMINE

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- | | |
|--|----|
| - Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : | 39 |
| - Nombre de conseillers en exercice : | 39 |
| - Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : | 39 |

■ **Rapport de présentation :**

Madame Méral JAJAN, maire-adjointe, expose :

Afin d'alléger les charges qui résultent de l'exploitation des piscines couvertes, le Conseil Départemental de l'Oise accorde aux collectivités locales, gestionnaires des installations nautiques, une allocation au titre de la fréquentation des piscines par les scolaires (écoles maternelles et élémentaires – collèges - lycée).

Pour l'année scolaire 2014/2015, un état a donc été établi faisant apparaître, par mois, le nombre d'heures d'utilisation et le nombre d'entrées. Les scolaires comptabilisent 706 heures 40 d'utilisation et 21 795 entrées (pour mémoire : 662 heures 25 d'utilisation et 17 977 entrées pour l'année scolaire 2013/2014).

Le cahier d'entrée mentionnant, par journée d'utilisation et par heure, les établissements accueillis et le nombre d'élèves avec récapitulatif numérique par mois au terme de l'année, est conservé à la Piscine.

Il est demandé au conseil municipal de solliciter de monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Oise l'aide au titre de l'année 2014/2015 pour la fréquentation de la piscine par les scolaires.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu la recette inscrite au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission « Finances et affaires générales » en date du 1^{er} juin 2015,
Considérant l'aide apportée au fonctionnement des piscines couvertes par le Conseil Départemental de l'Oise,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39 Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : de solliciter de monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Oise l'aide au titre de l'année 2014/2015 pour la fréquentation de la piscine par les scolaires.

Article 2 : d'imputer la recette correspondante au compte prévu à cet effet dans le budget de la ville, compte 7473/413/DB.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 10 JUIN 2015

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 11/06/15

et publication ou notification le 12/06/15

affiché le 10/06/15

CREIL, le 12/06/15

Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe RALUY